



EDITO

Au nom du conseil d'administration, recevez mes vœux les plus sincères de belle année 2021 tout en gardant l'espoir de retrouver une vie plus simple, sans crainte et à nouveau riche de retrouvailles, de festivités et d'échanges.

Durant cette année 2020 si difficile et inconfortable que nous venons de vivre, sachons voir le positif car, oui nous avons vécu de belles choses et nous avons su conserver du lien grâce aux multiples moyens de communication.

Nous commençons 2021 de la même manière, toujours masqués, toujours attentifs à faire vivre nos établissements avec dynamisme et toujours prêts à initier de nouveaux projets.

Les personnes que nous accompagnons restent notre priorité. Soyons fiers de ce que nous mettons en place pour eux, ayons la certitude que de ces épreuves sortiront du bien et de la force en chacun d'entre nous.

TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE A CHACUN D'ENTRE VOUS ET A TOUS CEUX QUI VOUS SONT CHERS.

Françoise MIRABEL

Retour sur l'assemblée générale

Face aux nombreuses incertitudes durant ces périodes difficiles, notre Assemblée Générale 2020 a pu exceptionnellement avoir lieu le 18 septembre suite à un report de date autorisé.

Lors de nos projets pour en 2020 fêter les 40 ans de l'Arist, la salle du Laussy à Gières était réservée pour une représentation de notre troupe de théâtre.

Nous avons donc pu bénéficier de cette salle pour tenir notre AG dans le respect des règles de distanciation et la mise en place avec les services de la mairie des règles sanitaires obligatoires.

Nous nous sommes retrouvés pour faire le point sur les belles choses vécues en 2019, sur la tâche de gestion de nos établissements, les contacts avec nos partenaires et les instances départementales dont nous dépendons.

La gestion financière et comptable est présentée et approuvée par le commissaire aux comptes.

La vie de nos 4 établissements représente une part essentielle du travail du Conseil d'Administration.

Mme Laffont directrice, dans son intervention montre la richesse de ce qui se vit au quotidien afin d'accompagner nos usagers et leurs familles dans leur choix de projet de vie.

3 interventions attestent ce dynamisme :

- Sophie Laffont sur les faits marquants au pôle

enfants, la finalisation du projet de pôle enfants ainsi que les perspectives de ces 2 établissements.

- Maëlle Pellard sur « l'évaluation interne » au pôle adultes
- Thomas Provent sur les nouvelles activités au pôle adultes : restauration, maraîchage.

La difficulté de recruter de nouveaux administrateurs bénévoles a été évoquée.

Au cours de cette AG, deux nouvelles candidatures se présentent : Mme Véronique Bricout et Mme Marie-Noëlle Bonjour. Nous les en remercions.

Tous les rapports ont été approuvés au cours de cette AG.

Suite à une pause à l'extérieur autour d'une « lunch box » individuelle offerte à chaque participant, Mme Aline Holcman a présenté son film d'1h30 dévoilant le suivi sur plusieurs mois de la préparation de la pièce « Jean l'éperdu » étayé d'interviews et de réactions de chaque personne partie prenante de cette belle aventure avec le Créarc.

Moments emplis de sensibilité, d'émotion et de réalisme. De beaux moments !!

Ce film sera présenté dès que possible à Grenoble.

Françoise Mirabel

Une attention appréciée pour les fêtes

Lors des deux premières semaines de décembre 2020, les membres du CVS (Patrick Zafy, Marie Dal Zotto, Léopold N'Guile, Cédric Cosenza et Grégoire Colas) ont participé avec plaisir à la distribution des chèques Cadhoc à l'ensemble des personnes accompagnées à l'ESAT et au SAJ.

Cette jolie somme attribuée par l'association Arist est l'occasion pour chacun de se faire plaisir durant les fêtes.

Les personnes accompagnées sont heureuses de recevoir ce joli cadeau, en voici quelques témoignages :

Maïssa : « J'ai bien aimé car j'ai pu offrir des cadeaux avec »

Clément V : « Je suis content de les avoir, j'ai pu acheter une console »

Karim : « C'était bien, j'ai pu m'acheter un casque audio »

Yohann : « J'ai pu acheter un cadeau à ma nièce qui à 2 ans. Je suis content d'avoir eu des chèques cadeaux »

Guillaume : « Je trouve que c'est bien, j'ai pu faire des cadeaux avec. Ça m'évite de demander des sous à ma curatelle ». **Albin CURTO**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau

Françoise MIRABEL : présidente
Michel COLOMBY : vice-président
Sandrine LIPRANDI : secrétaire
Corinne VACHON : trésorière
Thierry MORISET : trésorier adjoint

Membres du CA

Isabelle BALASOIU, Marie-Noëlle BONJOUR, Véronique BRICOUT, Christelle FERREZ, Yann GUILLERMIN, Franck LICHA



Le beau sapin de l'entreprise Teisseire

L'entreprise Teisseire, client historique de l'ESAT pour l'entretien de ses espaces verts, nous a sollicité cette année pour l'installation et la décoration de deux sapins de Noël sur leur site de Crolles.

Nous nous sommes donc rapprochés d'un producteur local que nous connaissions pour la commande des sapins de Noël.

Pour la mise en place de cette activité, une équipe « espaces verts » de l'Esat a assuré la livraison et l'installation sur site des sapins de Noël et une équipe

du SAJ est intervenue sur place pour la mise en place des décorations.

Cette activité a été particulièrement appréciée par l'équipe du SAJ.

Dans un cadre festif elle permet aux personnes accompagnées une ouverture sur le monde du travail.

Merci à Teisseire pour leur accueil et leur confiance.

Morgane Trivino et Nils Ardito

Rejoignez l'équipe de l'Arist !

L'engagement associatif des bénévoles de l'ARIST a permis depuis 40 ans, de répondre aux besoins des personnes accompagnées et de leurs familles. De cet engagement sont d'abord nés les établissements médicaux-sociaux du CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) et du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) puis pour les adultes un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et un SAJ (Service d'Activité de Jour).

À l'Arist, les personnes sont accompagnées dans leur développement par des professionnels intervenant dans le cadre d'un projet imaginé et construit par des parents. Ces parents ont été confrontés aux mêmes situations que vous.

Si aujourd'hui, ce beau projet, porté par les bénévoles de l'association et ses salariés ne cesse de se développer, il fait hélas face à la lente désertion

de l'engagement associatif. Le conseil d'administration se réduit petit à petit et pourtant les actions à mener sont encore nombreuses.

Pourquoi devenir bénévole à l'Arist ? Je vais vous parler de mon cas. Je n'ai pas d'enfants concernés par les établissements ni de personnes handicapées dans mon entourage mais par le hasard des rencontres j'ai pu connaître des parents de l'association. J'ai découvert des personnes motivées, au discours positif et militant pour le choix d'une intégration choisie et réussie de leurs enfants. C'est cette énergie communicative et la force de leur projet qui m'ont plu et m'ont fait rejoindre dans cette belle aventure depuis plus de dix ans. Je ne suis pas un cas isolé puisqu'actuellement 1/3 du conseil d'administration est composé de personnes de mon profil.

Les enfants, comme les adultes, ont besoin de

toutes les forces disponibles pour continuer ces projets et innover.

Pas besoin d'être tout le temps disponible ou d'être des spécialistes, l'engagement peut prendre des formes et des intensités différentes. L'important est de pouvoir être au cœur du projet pour les enfants, pour vos enfants !

Que ce soit pour organiser et animer des sorties familiales, partager son expérience, faire entendre ses besoins ou tout simplement soutenir les membres du conseil d'administration, toutes les aides sont les bienvenues. **Yann Guillermin**

S'engager à l'Arist c'est aider, défendre une cause et faire progresser la société.

Pour nous rejoindre, contactez-nous par mail à contac@arist.asso.fr ou par téléphone au 06 15 05 23 38

NOUS COMPTONS SUR VOUS !



La Lettre de l'Arist est une publication de l'Arist : 63, av. de Poisat - 38 320 Eybens - 06 15 05 23 38.
Responsable de la rédaction : *Françoise Mirabel*. Mise en page : *Olivier Monnier*. Ont participé à la rédaction et à la relecture : *Nils ARDITO, Albin CURTO, Yann GUILLERMIN, Sandrine LIPRANDI, Laurence MARTIN, Françoise MIRABEL, Morgane TRIVINO*. N° ISSN : 2114-9097. Imprimé à 1 200 exemplaires par : *Imprimerie des Écureuils, 3 Rue de Mayencin, 38610 Gières*

